

Périodique d'informations agathoises

agathois

N°16

0,50 €

SEPTEMBRE 2012

L'édito

Ce 16^{ème} numéro de notre Journal est largement consacré aux derniers projets de l'ex-député (mais hélas toujours maire), notamment à l'île des loisirs et à l'entrée du camp naturiste. Il ne s'agit ni plus ni moins que de bétonner à outrance au mépris des textes qui régissent l'urbanisme ou en essayant de les changer subrepticement.

Inutile de dire que nous nous opposerons par tous les moyens, y compris judiciaires, à cette dérive affairiste, contraire à l'intérêt de la grande majorité des Agathois. L'intéressé n'a tenu aucun compte de sa lourde défaite aux législatives. Or si les raisons en ont été d'abord nationales, les facteurs locaux ont aussi joué. Ils pèseront bien davantage dans les élections à venir. D'où l'importance du travail d'explication et de proposition à mener avec tous les Agathois qui veulent que cela change !

L'équipe de rédaction

Déluge de béton en vue à l'île des Loisirs !

Au conseil municipal de fin juin, le maire a fait voter une « concertation » sur la « requalification de l'île des loisirs », plusieurs documents étant mis sur le net. Concertation ? Plutôt une mauvaise farce que de faire cela en août !

En hors d'œuvre, l'étude d'une officine dite « Atout France » : verbiage creux avec pas mal de fautes d'orthographe, des statistiques périmées et moult cartes postales sur des réalisations dans des sites lointains (Lisbonne, Barcelone, Bodrum...). Loin du sujet, histoire de noyer le poisson ! Et combien a coûté aux contribuables agathois cette étude vaseuse ? De plus, trois autres études ont été faites, rien que ça ! Mais halte, les Agathois n'ont pas le droit d'en prendre connaissance. Bizarre ! Elles en disaient trop ? Pas touche au Grisbi ?

Enfin le morceau de résistance, la « note de cadrage initial » de la municipalité, aussi filandreuse que tout le reste. Aucune étude de marché sérieuse (en pleine crise de l'immobilier !), pas de proposition précise, aucune étude d'impact (ordures ménagères, eau, circulation, etc.) : ce sera pour plus tard, bien sûr, quand tout sera déjà décidé ! Un seul postulat, il faut de l'immobilier de luxe. Alors que l'immobilier de luxe actuel ne marche pas très fort à Agde, à cause de la médiocrité des services municipaux : incivilités galopantes, voirie défoncée ici et là, saleté et ordures à tous les coins de rue, embouteillages permanents en saison, espaces verts flétrissants, etc.

Le véritable objectif est de rafler le maximum de terrain du domaine public municipal, supprimer les parkings publics existants et rogner les espaces verts, en prétextant de leur mauvais état. Or c'est la mairie qui les entretient mal et c'est elle qui a récemment bradé une partie d'entre eux pour laisser construire un monstrueux manège dit « Apocalypse », un nom comme cela, il fallait le trouver ! On cherche à augmenter le coefficient de construction au sol, de façon à édifier de gros blocs à plusieurs étages « d'immobilier de loisir », alors même qu'une



bonne partie des terrains est submersible !

Le plus révélateur, c'est que rien n'est dit sur l'endroit où la municipalité va recaser le Luna Park, les manèges et boîtes de nuit. Beaucoup d'Agathois s'en inquiètent, car il se pourrait que certains les retrouvent devant leurs fenêtres, par exemple au bord de la mer ! Le maire se sert cyniquement comme argument du fait que les manèges, à leur emplacement actuel, génèrent des nuisances sonores. Pourtant, il aurait pu les réduire à un niveau acceptable, s'il avait fait appliquer les textes en vigueur, ce qu'il n'a pas fait, passe-droits obligent...

En fait, il s'agit de privatiser l'Île des loisirs, d'où la tentative de densification du bâti contenu dans le PLU (plan local d'urbanisme). Car le maire a un léger problème : son projet est contraire au document de cadrage en matière d'urbanisme, à savoir le SCOT* du secteur du Biterrois, qui s'applique à notre ville. Aussi, au même conseil municipal fin juin, pour pouvoir bétonner tout à loisir, le maire a fait voter un avis sur le SCOT assorti de multiples « demandes » qui toutes tendent à lui enlever son aspect contraignant : bref, la philosophie du « renard libre dans le poulailler libre ». Dommage que l'opposition au conseil municipal (hormis Couquet, et Jené sur le second point) n'ait pas voté contre les deux résolutions ci-dessus évoquées. Inutile de vous dire que le Cactus fera tout pour mettre en échec ce néfaste projet !

PA

* SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale

Directeur de la publication :

Pierre ANTONMATTEI

Dépôt Légal : Avril 2009

Date de parution : Septembre 2012

N°ISSN : en cours

Pour tous vos courriers,

écrivez-nous à :

Le Cactus Agathois

3, rue de la Maîtrise - 34300 Agde

ou par mail :

lecactusagathois@hotmail.fr

Tél. 04 67 21 23 25

Imprimé à 15000 exemplaires sur papier recyclé

Cyclus par FM Graphic - 34130 MAUGUIO

Camp naturiste, la dérive !

A peine remercié par les électeurs aux législatives, le maire est revenu à son occupation favorite avec son absurde et monstrueux projet de résidence touristique « haut de gamme » à l'entrée même du camp naturiste : un bâtiment de cinq étages, long de 130 mètres, qui va conduire au déplacement de la poste (on ne sait où), à la diminution du nombre de parkings et à une augmentation du nombre de commerces, mesure particulièrement absurde car les commerces actuels ont bien du mal à subsister.

Pour fomenter son mauvais coup, le maire a entrepris de modifier le POS de la ville à l'occasion (qui fait le laron) de la transformation de celui-ci en PLU (plan local d'urbanisme) pour pouvoir accroître démesurément la surface bâtie. L'enveloppe change mais le contenu est de plus en plus frelaté ! Ne s'agirait-il pas de complaire à un promoteur ? Mais ce que le maire n'avait pas prévu, c'est que la grogne grandit parmi les résidents sur cette affaire.

Ces manœuvres ne peuvent cacher la réalité, celle d'un camp naturiste où la dérive dénoncée justement il y a quelque temps par une conseillère municipale d'opposition ne cesse de s'aggraver : bagarres répétées (avec omerta de la presse locale...), prostitution plus ou moins de luxe, trafic de drogues et mafia locale. Au Cactus, nous ne sommes pas des pères et mères la Pudeur mais, comme beaucoup, nous en avons ras le bol que notre ville ne soit considérée que comme un lupanar permanent, minable publicité dont tout le monde ricane en France et à l'étranger, mais qui apparemment ne dérange pas nos édiles... Nous n'avons rien contre les naturistes sincères (qui sont la majorité) mais notre credo, c'est l'application de la loi. Or dans cette zone, elle n'est pas appliquée sur bien des points ! Que l'on prenne modèle sur Aniane ou Port-Vendres qui ont su gérer leurs villages naturistes correctement !

Frey Lou Ravi (de lui-même)...



Encore un grand show d'autosatisfaction du conseiller général, le 22 juin dernier. En revanche, sur ses fameux 47 engagements pris lors de son élection, motus et bouche cousue ! Seulement un catalogue de ses interventions qu'il a prétendu décisives dans les choix du Conseil Général, alors que celui-ci ne fait rien dans une commune sans demandes du maire, qui, en l'occurrence, sont rares. Quant au prétendu auditoire de 250 personnes (selon l'intéressé), hors les membres du conseil municipal et leurs familles, péniblement une petite centaine...

Et contrairement à ses dires dans Midi Libre le 27 juin, il n'y eu aucun dialogue.

Notons toutefois que le conseiller général a prôné que les bénéficiaires du RSA donnent à la collectivité une partie de leur temps, ce qui ne manque pas de sel de la part d'un élu dont le parcours professionnel a été fort limité, la girouette politique ayant très vite opté pour les revenus confortables d'un cumulard de mandats.

Quant aux mérites qu'il s'est auto-attribués, ils concernent des mesures dans lesquelles il n'a joué aucun rôle car relevant de par la loi des compétences du Conseil général (subventions aux collèges, entretien des routes départementales, etc.) Il serait par ailleurs intéressant que l'on se penche sur le financement du bulletin du conseiller général qui fait largement appel à la publicité, pratique pouvant conduire à bien des arrangements entre « copains »... Alors que son indemnité de conseiller général devrait normalement servir à cela !

Passeport pour l'enfer d'Ettorien !

N'écoutez que leur courage, de hardis vélocipédistes Cactusiens ont testé pour vous la piste cyclable qui va de l'Agenouillade à la route de la Guiraudette*. Pas triste le parcours ! Dès le départ, comme mise en bouche, un arbre en plein milieu de la piste. Puis, en permanence, des entrées et sorties de garages, avec priorité aux voitures ! Et voilà des pancartes destinées à être lues par nos valeureux cyclistes, manque de bol, elles sont placées dans le sens de la piste (et non perpendiculaires comme l'usage le veut), donc illisibles. D'autres sont dans le bon sens mais cachées par de la végétation jamais taillée ! Attention, un poteau EDF en plein milieu de la piste, pour vous fracasser le crâne !

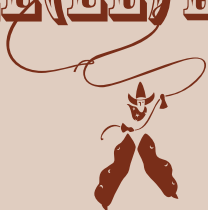
Et enfin le clou de l'équipée sauvage, un prodigieux rétrécissement de la piste, soudain réduite à 50 cm de large, ce qui a neuf chances sur dix, sauf si vous êtes l'homme ou la femme caoutchouc, de vous propulser dans le décor, avec le risque de devenir carpette sous voitures et camions roulant à toute allure juste à côté ! Et si vous êtes encore de ce monde, pensez à remercier, pour les émotions fortes qu'ils vous ont gracieusement procurées, les célèbres As du développement durable et des voies « douces » réunis, les dénommés D'Ettore et Frey !



*Cf. aussi le reportage filmé réalisé par l'association Agathé



MIRABEL(LE) ET TAIS TOI ...



Géniale innovation environnementale !

Comme c'est beau cette grille installée sans doute par un propriétaire de bateau devant l'accès au fleuve Hérault ! En place depuis des mois, elle n'a pu échapper à la sourcilieuse vigilance de la SODEAL, gestionnaire des berges, qui a donc approuvé ! Pourquoi ne pas inciter tous les utilisateurs des berges à faire de même ? Ce serait grandiose de pouvoir contempler, grâce aux duettistes de l'environnement durable d'Ettore et Frey, le fleuve Hérault grillagé de pied en cap à travers Agde !

Rififi à Malfato

Lors de la dernière réunion de l'association des propriétaires du quartier Malfato le 10 juillet, un certain nombre d'entre eux ont réalisé que le maire les avait menés en bateau et préparait le terrain pour une juteuse opération immobilière. Aux manettes, ayant la main sur l'association, une conseillère municipale proche du maire et habitant le quartier, faisant croire que le PLU (Plan local d'urbanisme) était « confidentiel » et ne pouvait donc être communiqué. Mais, comme par hasard, quelques pistonnés avaient eu en douce communication du document. Cette élue était nécessairement au courant de la préparation du Projet local d'urbanisme (PLU) ! Bref, une application du bon vieux procédé « diviser pour régner » ! Et n'y aurait-il pas par hasard un conflit d'intérêt dans tout cela ?

Police municipale à géométrie variable

Petite anecdote : il y a quelques mois, une coiffeuse de la rue Jean Roger sort de sa boutique un sac en plastique

fermé, rempli de cheveux à jeter, et le place de l'autre côté de la rue, simplement pour avoir le temps de fermer sa boutique (où elle était seule), afin de pouvoir ensuite aller déposer le sac dans le conteneur situé un peu plus bas dans la rue. Surgissent alors 4 valeureux policiers municipaux qui, n'écoutant pas ses explications, collent à cette dangereuse délinquante un PV de 102 euros pour dépôt de détritrus dans la rue ! Peut-être feraient-ils mieux de s'occuper sérieusement des trafiquants qui, tout l'été notamment, dealent de la drogue et finissent par se battre comme des chiffonniers à 200 mètres du poste de police ! Se pourrait-il que le « top management » de Mirabel ait pour politique de sécurité tout sauf l'essentiel ? On n'ose le penser...

Attention danger ! Panneau municipal !

On pourrait croire à une blague, ce n'en est pas une : un Cactusien, qui innocemment se promenait avec son chien sur le trottoir, rue du gingembre, a été blessé à l'arcade sourcilière par un panneau signalétique municipal. Vérification faite, celui-ci se trouvait à 1,3 m du sol et un panneau voisin à 0,9 m, alors que la norme est à 2,3 m. Bingo, les cerveaux de notre brillante municipalité ont sans doute trouvé le moyen de boucler le budget de la ville ravagé par leurs gaspillages : raccourcir la hauteur des nouveaux panneaux municipaux, allongeant ainsi la liste des

objets grotesques que nous devons à nos chers édiles (nous avons signalé des bancs publics avec vue sur le mur du cimetière...).

Estivants cochons de payants...

Le 23 juillet un estivant, venu d'une autre ville de province où il réside habituellement et propriétaire d'un logement dans une résidence du centre-port du Cap d'Agde, prend une carte payante d'une semaine pour les parkings payants, qu'il paye 42 euros le 23 juillet à 16h28. Une semaine après, le 30 vers 18h, il sort du parking payant, prêt à payer le dépassement pour 1h32. Quelle n'est pas sa surprise d'entendre l'employée lui indiquer que le droit de stationnement s'est terminé la veille à minuit, suivant la règle du jour commencé dû en entier, règle qui ne lui a jamais été communiquée, ni par oral ni par écrit ! Devant son refus de payer, il lui est interdit de sortir alors qu'il doit regagner son domicile avec sa femme, son bébé de 20 mois et sa fille malade ! Encore un qui désormais s'est fait une opinion très claire sur la politique de cette municipalité...

Encore un record pour D'Ettore

Selon l'estimation actualisée du chômage par l'INSEE dans la région Languedoc Roussillon au 31 mars, la zone la plus touchée (16,3% de chômage) est, devinez ? La zone Agde/Pézenas bien sûr, qui correspond en gros à l'agglomération dont notre maire est le président ! Quand on pense au nombre de fois où il s'est vanté d'attirer des chefs d'entreprises...



Flashez ce code avec votre portable et retrouvez-nous sur : www.lecactusagathois.com

Je m'abonne à votre revue dont une amie m'a donné l'adresse e-mail. Le trottoir devant chez nous est pourri (ma mère a fait une chute) et la chaussée est dans le même état, malgré les promesses de la mairie. Rien de fait, sinon du bla bla...

Un Agathois en colère

Rats le bol !

Pas terrible, à la cuisine centrale municipale d'Agde, le respect – qui devrait pourtant être rigoureux - de la directive européenne sur l'hygiène alimentaire. En théorie, la méthode d'autocontrôle du circuit des denrées alimentaires, de l'achat à la production des déchets, devrait être respectée à la lettre. Or le mercredi 29 Août à 15h, des poubelles débordant de déchets et dégoulinantes de jus étaient stockées à l'extérieur devant la cuisine et nous avons constaté qu'elles étaient encore là le jeudi matin à 9h30. Toujours selon la directive européenne, les poubelles doivent être fermées et les sacs poubelles également. Pas étonnant que les habitants du quartier se plaignent de la présence de rats, alors même que la crèche Louise Michel est juste à côté !

S'ajoute à cela l'environnement déplorable de cette cuisine, suite à l'implantation « judicieuse » d'un silo à verre qui génère des dépôts sauvages de détrit. La partie non goudronnée entre la cuisine centrale et la crèche Louise Michel est devenue un glauque terrain vague accueillant des objets divers et hétéroclites, en face des extérieurs peu ragoûtants du magasin BUT, où nombre d'individus déposent leurs déchets en toute impunité. Et toujours la palme de l'inertie pour nos défenseurs émérites (dans les discours) du développement durable le maire et son premier adjoint ! Assez de parloottes, des actes !



Le Cactus propose...

...de réfléchir sérieusement à l'aménagement de la gare et de le mettre en pratique ! Malgré des petits progrès récents (parc à vélo, un peu plus de places de parking) l'impression en arrivant à la gare d'Agde (très fréquentée surtout l'été) est désastreuse : à l'intérieur pas d'escaliers mécaniques (bonjour pour les personnes âgées et les handicapés !), quais interminables avec un seul tunnel d'accès (d'où une cohue éprouvante), absence presque totale de services ; à l'extérieur, de sinistres bâtiments industriels abandonnés, le parking de droite devant la gare dans un état lamentable, une route d'accès à la gare dangereuse, notamment pour les piétons (un hôtel restaurant ayant accaparé le trottoir), une piste cyclable très mal conçue, etc.

Quels principes ? Plus de confort et un meilleur accès pour les passagers : deuxième tunnel de sortie, escaliers mécaniques, accès en vélo par une véritable piste cyclable en site propre et distincte du cheminement piéton, agrandissement du parc à vélos, agrandissement du trottoir piétonnier en face de la gare, destruction ou recyclage des friches industrielles. Naturellement, cela exige des discussions sérieuses avec la SNCF et la capacité de monter un dossier et d'en suivre la réalisation, donc à la fois de l'imagination et du travail, bref tout ce dont cette municipalité n'est pas capable...

Chute de la maison d'Ettore...

L'effondrement soudain d'une maison rue de l'Amour cet été la illustré - oh combien symboliquement ! – le naufrage de la gestion municipale du centre-ville ! De la poussière et des tas de gravats style bombardement en Syrie pendant des jours et des jours, la saison gâchée pour les commerçants, la lenteur de la mairie à réagir, bref la Totale ! Rappelez-vous tous les baratins ébouriffants du maire sur sa grandiose politique de centre-ville, avec une SEBLI tant vantée, mais qui en 7 ans n'a pas fait grand-chose, sinon engloutir des frais de fonctionnement !

Du coup, les sbires du maire se sont agités, celui-ci ayant soudain pigé que, s'il y avait eu un mort, sa responsabilité pénale (car il n'avait pas pris d'arrêté de péril) aurait été engagée. Lui, qui - horreur et damnation ! – venait juste de perdre son immunité de député ! Et les sbires de parcourir frénétiquement le quartier pour ausculter tous les taudis menaçant ruine ! La peur serait-elle le commencement de la sagesse ?



BULLETIN D'ADHÉSION à l'Association Le Cactus Agathois

NOM PRÉNOM

ADRESSE

je désire adhérer et ainsi m'abonner pour un an (5 numéros) et choisis la formule :

10 euros (abonnement) 20 euros (abonnement et maxi soutien)

50 euros (abonnement et méga soutien) 100 euros (abonnement et giga soutien)

Envoyer le chèque à l'ordre de : CACTUS AGATHOIS

3, rue de la Maitrise - 34300 Agde

Signature obligatoire :